



# Contrat de réservation d'un emplacement camping



Nom Prénom  
Rue Code Postal Ville  
Courriel Téléphone Mobile

**Date d'arrivée :**  **Date de départ :**

Noms des participants	Age et dates de naissance

Animal + race doit être tenu en laisse carnet de vaccination à jour.  
Voiture .....Immatriculation.....

**Emplacement camping (doit être libéré à midi) de midi à midi. Nous rappelons que le règlement final se fait LA VEILLE du départ de 14 H à 18 H.**

- Caravane     tente     Camping-car  
 Electricité (10 A)     Réfrigérateur (30 €/semaine)     choix du n° (si connu)

Afin de vous satisfaire au mieux, veuillez choisir plusieurs numéros par ordre de préférence.

Afin de valider votre demande de reservation, veuillez nous retourner cette feuille par voie postale accompagner d'un chèque de 20% du montant HT auquel s'ajoute les frais de reservation de 10 € .

- chèque établi à l'ordre du Camping Saint Lazare     virement bancaire     chèques vacances  
 carte bancaire



Relevé d'Identité Caisse d'Épargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

18315	10000	08000859888	23	CE COTE D AZUR
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

IBAN

FR76	1831	5100	0008	0008	5988	823
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	8	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte **CAMPING CARAVANING SAINT LAZARE**  
**CAMPING CARAVANING SAINT LAZAR**  
**QUARTIER SAINT LAZARE**  
**83630 AUPS**

AUPS  
3,RUE GABRIEL PERI  
83630 AUPS  
TEL : 08.26.08.37.09

**CONDITIONS GENERALES AUX EMBLEMES.**  
**A lire avant de signer le contrat de location.**

**RESERVATION.**

Toute réservation, pour être prise en compte doit être accompagnée du paiement des arrhes et des frais de dossier. La réservation est effective lorsqu'elle a été confirmée par le gestionnaire. Le client devra présenter son contrat de location à l'arrivée.

**ANNULATION POUR EMBLEMES.**

Toute annulation devra être notifiée par courrier. La date d'annulation sera celle du cachet de la poste.

**30 jours ou plus avant la date d'arrivée : il sera retenu seuls les frais de dossiers.**

**Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : il sera retenu les frais de dossiers ainsi que les sommes versées.**

Vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation.

**RETARD A L'ARRIVEE.**

L'emplacement ou la location redeviennent disponible en l'absence de message, le lendemain de la date d'arrivée prévue à 16 h. Les sommes versées seront et resteront acquises. Le retard ne pourra entraîner une réduction de prix. Pour les emplacements, tout retard non averti sera dû.

**ANIMAL DOMESTIQUE.**

Les animaux (chien ou chat) sont autorisés. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le certificat de vaccination en cours de validité est obligatoire. Sachez que pour chaque animal fréquentant un endroit public, le vaccin contre la rage est obligatoire. Un règlement spécifique aux animaux et à leurs maîtres vous est remis à votre arrivée.

**DROITS A L'IMAGE :** J'accepte \_ je n'accepte pas\* la diffusion des éventuelles photographies et moi-même ou de ma famille sur tous supports publicitaires.

\*rayer la mention inutile.

**CONDITIONS SPECIFIQUES AUX LOCATIONS D'EMBLEMES**

**Un versement de 110 € à la réservation , Le solde devra être réglé IMPERATIVEMENT la veille de votre départ à la réception entre 14H. et 18 H. Tout retard de paiement hors de ces horaires se verra facturé d'une nuit supplémentaire.**

**Merci de respecter cette condition afin de faciliter le travail de l'employée.**

Sur place, si vous désirez prolonger votre séjour, merci d'en avertir la réception le plus rapidement possible.

**RESPONSABILITE ET JURIDICTION.**

Une assurance responsabilité civile incluant le camping est obligatoire. La direction n'est pas responsable des objets personnels se trouvant sur les emplacements et dans les locations.

Les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal d'Instance de Draguignan.

Lu et approuvé à.....le..... Signature.

Comment vous avez nous connu ?  Internet  Amis/parents  Autre

Merci de préciser :